Rapport sur la situation de la Communauté d'agglomération Pau Pyrénées en matière de développement durable

Année 2014

L'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement soumet les collectivités territoriales et les EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) à fiscalité propre de plus de 50000 habitants et la collectivité de Corse à la présentation, préalablement au débat sur le projet de budget, d'un rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable.

Ce rapport s'inscrit dans un contexte général de transparence et d'informations à destination des citoyens dans le sens d'une plus grande intégration du développement durable à tous les niveaux.

Il porte sur un bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité, sur un bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre par cette collectivité sur son territoire, ainsi que sur l'analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de l'ensemble des actions, politiques publiques et programmes.

Extrait du décret n° 2011-687 du 17 juin 2011

Introduction

Partie 1

Bilan relatif aux actions, politiques publiques et programmes qui répondent aux finalités du développement durable

Partie 2

Bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité

Partie 3

Bilan relatif aux modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de ces politiques

Introduction

Une politique de développement durable structurée autour de l'Agenda 21 local

La Communauté d'agglomération s'est dotée d'un Agenda 21 pour mener une politique de développement durable concrète, cohérente et structurée.

Lancé en juin 2009, cet Agenda 21 est le fruit d'une démarche collective. Durant deux ans de réflexion, d'échanges et de débats, l'ensemble des élus, services et des acteurs de terrain, notamment le Conseil de développement du Grand Pau, ont participé à son élaboration.

Cette démarche s'est traduite en un programme d'actions structuré en 5 axes stratégiques, appelés Défis. Celui-ci a été adopté le 30 juin 2011.

Les cinq défis de l'Agenda 21 :

Permettre à chaque habitant d'être acteur du développement durable

Promouvoir des modes de production et de consommation responsables

Lutter et s'adapter au changement climatique

Créer les conditions d'un mieux vivre ensemble

Concilier nature et développement urbain

Une action reconnue et primée

Reconnu par le Ministère de l'environnement et du développement durable, l'Agenda 21 Pau Pyrénées bénéficie du label Agenda 21 local France. De plus, il a reçu en 2012 les Rubans du développement durable. Cette distinction récompense les collectivités qui conduisent des politiques exigeantes en matière de développement durable.





Partie 1

Bilan relatif aux actions, politiques publiques et programmes qui répondent aux finalités du développement durable

Défi 1 : Permettre à chaque habitant d'être acteur du développement durable

EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

Objectifs poursuivis

Construire et rendre lisible une offre d'éducation à l'environnement vers un développement durable Partager les enjeux du développement durable auprès des acteurs du territoire et des habitants

Actions 2014

Certains équipements de la Communauté d'agglomération servent de supports d'éducation à l'environnement. C'est le cas de **Cap Ecologia** où des visites sont organisées sur la station d'épuration, l'usine d'incinération des ordures ménagères et la plate-forme de compostage. En 2014, 13 groupes ont été accueillis, soit 276 personnes (au 1er octobre 2014).

De plus, la CDAPP organise des actions de sensibilisation dans l'**espace Re-Sources**, Place d'Espagne à Pau. En 2014, plusieurs thèmes ont été abordés : l'habitat participatif et l'accession sociale à la propriété (20 participants). Deux circuits de visites ont également été proposés sur des maisons bioclimatiques (15 personnes) et des logements sociaux dernièrement livrés (12 personnes).

Enfin, la Communauté d'agglomération est partenaire de l'action **MEDIATERRE** qui vise à sensibiliser des familles de quartiers populaires aux éco-gestes à la maison. En 2014, une équipe de 12 volontaires en service civique a ainsi sensibilisé 30 familles sur la durée.

État d'avancement

Action en continu, à développer



Chiffres clés

Nombre de personnes sensibilisées au DD via les équipements de la CDAPP Cap Ecologia, Re-Sources ; Plate-forme de compostage) : 470 Nombre de familles sensibilisées par MEDIATERRE : 30

En 2014, le partenariat entre le SMTU et l'association Unis-Cité s'est également poursuivi sur le thème de l'éco-mobilité.

Enfin, une **offre pédagogique sur les Horizons palois** a été proposée par la Mission Ville d'Art et d'Histoire et la Mission Développement durable.

Défi 1 : Permettre à chaque habitant d'être acteur du développement durable

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Objectifs poursuivis

Favoriser les échanges via les technologies de l'information et de la communication Réduire la fracture numérique

Actions 2014

Forte de son réseau à Très Haut Débit, la CDAPP a développé en 2013 et 2014 trois projets permettant aux entreprises et aux habitants de découvrir et de développer les usages du numérique.

Tout d'abord, un incubateur / pépinière d'entreprises dédié à ce domaine a été créé à Helioparc. Il vise l'accompagnement de 11 porteurs de projets par an. Pour cela, des espaces et équipements mutualisés ont été spécifiquement mis en place.

Ensuite, la CDAPP a mis en ligne un portail de mise à disposition de données publiques. Appelé **open-data**, cette démarche vise à rendre l'information publique accessible, utilisable et gratuite pour tous. Elle concerne particulièrement des données socio-économiques, des cartes, des horaires et des statistiques. Elle prend la forme de fichiers informatiques inter-opérables par des programmes ou des applications. Ces données peuvent être utilisées par des entreprises pour imaginer de nouveaux services ou applications mobiles.

État d'avancement

Action en continu, à développer



Chiffres clés

Nombre de jeux de données disponibles sur l'open

data: 33

Public accueilli au FabLab: 350

Porteurs de projets à l'Atelier numérique : 7

Enfin, la cyber-base a développé un projet de laboratoire de fabrication, autrement dénommé **Fab-lab**: **le MIPS Lab**. Animé par l'association PAULLA, il s'agit d'un atelier permettant de concevoir et de réaliser des objets de toute nature, à partir de données numériques. Cet atelier comprend notamment une imprimante 3D, une découpeuse laser, des logiciels de conception, etc.. Sa caractéristique principale est d'être ouvert et de s'adresser à un public très hétéroclite : entrepreneurs, designers, artistes, bricoleurs, étudiants...

Défi 1 : Permettre à chaque habitant d'être acteur du développement durable

CITOYENNETE

Objectifs poursuivis

Favoriser la citoyenneté sur le territoire Favoriser l'engagement volontaire et citoyen

Actions 2014

En partenariat avec la Ville de Pau et son Centre Communal d'Actions Sociales, la Communauté d'agglomération a affirmé son soutien dans la mise en œuvre du **service civique** sur son territoire.

Porté par l'association Unis-Cité, ce dispositif offre à des jeunes de 18 à 25 ans la possibilité d'effectuer une mission d'intérêt général dans trois domaines particuliers :

- la solidarité intergénérationnelle,
- la sensibilisation à des éco-gestes et la promotion des transports doux;
- l'appui à la démocratie locale et à la citoyenneté.

Dans sa programmation 2014, le CUCS a poursuivi son engagement en faveur de la promotion du développement social et l'implication citoyenne. 19 actions ont été retenues en 2014 sur cette thématique principalement orientée vers des projets d'accompagnement et de soutien aux initiatives d'habitants ou vers des projets participatifs de création artistique.

État d'avancement

Action en continu, à développer



Chiffres clés

Nombre de jeunes en service civique :

Nombre d'actions financées concernant l'implication citoyenne dans les quartiers : 19



Défi 2 : Promouvoir des modes de production et de consommation responsables

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Objectifs poursuivis

Améliorer la connaissance en matière d'ESS Valoriser le secteur de l'ESS Sensibiliser à l'ESS Soutenir les acteurs et les initiatives relevant de l'ESS

Actions 2014

En 2014, la CDAPP a poursuivi son action en matière de promotion des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire.

Le Mois de l'ESS, organisé en novembre, permet de valoriser une vingtaine d'initiatives locales avec des manifestations particulièrement orientées vers le grand public sur des sujets très variés :

- finance solidaire,
- · recyclage et réemploi des déchets,
- · créateurs d'activité,
- cafés solidaires.
- habitat inter-générationnel

Enfin, la CDAPP organise une conférence-débat « L'ESS enrichit-elle la dynamique entrepreneuriale ? » afin de créer un dialogue entre l'ESS et les entreprises des autres secteurs économiques.

État d'avancement

Action en continu, à développer



Chiffres clés

Nb d'initiatives locales lors du Mois de l'ESS : 20 Nb de porteurs de projets accompagnées dans les couveuses d'activités : 40 Nb d'emplois soutenus : 17

De plus, différents projets de développement de l'ESS sont accompagnés par la CDAPP :

- La couveuse territoriale d'activités SCIC Pau Pyrénées :
 - 30 porteurs de projet en test d'activités
 - une mission d'ingénierie pour la création d'un Fab Lab
- La couveuse agricole qui accompagne 10 porteurs de projets en circuits courts (Maraîchage principalement)
- L'expérimentation pour le réemploi des encombrants, conduite par le SMTD avec les entreprises d'insertion
- Le soutien à la mise en place d'un atelier de coupe de chiffons par la SCOP Le Relais 64

Défi 2 : Promouvoir des modes de production et de consommation responsables

EMPLOI ET INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Objectifs poursuivis

Valoriser les compétences Soutenir la création d'activités Soutenir l'emploi Soutenir l'insertion par l'activité Économique

Actions 2014

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) a permis la mise en œuvre de 22 actions relevant de la thématique de l'insertion et de l'emploi.

En 2014, le PLIE (Plan Local d'insertion par l'emploi) a accompagné environ 600 personnes durablement éloignées de l'emploi dont 62% de femmes et 50% de bénéficiaires du RSA.

Au 15/10/2014, 45 sorties en emploi durable ou formation qualifiante ont été enregistrées.

Au 3/09/2014, 41 000h de travail ont été réalisées via les clauses d'insertion dans les marchés publics, dont 80% dans le cadre du projet de renouvellement urbain du Hameau, soit 25 ETP.

Le Club Emploi et Développement du Hameau et de Saragosse accueille des demandeurs d'emploi provenant des deux quartiers prioritaires dans un souci de proximité avec les habitants et de prise en compte du contexte local avec un taux de chômage élevé au sein des quartiers de la politique de la ville.

État d'avancement

Action en continu, à développer



Chiffres clés

Nb d'actions financées par le CUCS concernant l'insertion : 22

Nb de personnes accompagnées par le PLIE : 600 Nb d'h réalisées via les clauses d'insertion : 41000

Le Service d'amorçage de Projets, également proposé sur ces deux quartiers, a permis l'accompagnement de nombreux porteurs de projet dans leur démarche de créations.

Défi 2 : Promouvoir des modes de production et de consommation responsables ALIMENTATION ET CIRCUITS COURTS

Objectifs poursuivis

Valoriser les ressources agricoles et les produits locaux dans les services rendus par la collectivité

Actions 2014

En matière de **nutrition** et de qualité des repas, la cuisine communautaire s'appuie sur le **Plan National Nutrition Santé** (PNNS) ainsi que sur les recommandations du Groupe d'étude des marchés de restauration collective et de nutrition (GEMRCN).

En 2014, quelques collaborations ont pu être mises en œuvre avec des producteurs locaux. Elles concernent une vingtaine de produits.

Un premier groupe de travail a été constitué pour lancer la réflexion sur l'approvisionnement local de la cuisine communautaire.

En 2014, la CDAPP a poursuivi son soutien à la mise en place de Marchés de Producteurs de Pays en partenariat avec la Chambre d'agriculture. Deux marchés ont été renouvelés à Jurançon et Idron. Un autre a été mis en place à Gelos.

État d'avancement

Action en cours



Chiffre clé

Budget de la cuisine communautaire consacré aux produits locaux :



Défi 2 : Promouvoir des modes de production et de consommation responsables TOURISME DURABLE

Objectifs poursuivis

Mettre en valeur les ressources du territoire à des fins touristiques, de façon durable

Actions 2014

Avec son Office Intercommunal du Tourisme, la CDAPP a adopté sa stratégie de développement touristique.

La CDAPP fait parti du Pôle Touristique d'Excellence Pyrénées Gascogne Atlantique. Cette mise en réseau de collectivités s'est réalisée autour du thème de l'eau : l'eau nature, l'eau paysage, l'eau loisirs, l'eau santé.

D'autre part, des actions ponctuelles sont menées avec les opérateurs sur le thème de l'éco-responsabilité. Elles concernent essentiellement les manifestations ou les évènements sportifs. Toutefois, aucune démarche intégrée de développement durable n'est, à ce jour, menée avec les acteurs du tourisme sur le territoire.

État d'avancement

Action en phase de lancement



Chiffres clés

Non concerné



Défi 2 : Promouvoir des modes de production et de consommation responsables

GESTION ET PREVENTION DES DECHETS

Objectifs poursuivis

Être exemplaire dans le tri et la réduction des déchets Lancer des opérations de compostage Réduire la production des déchets Structurer les filières de collecte et de traitement Résorber les décharges et les dépôts sauvages

Actions 2014

En 2014, le service de collecte des déchets a poursuivi la démarche d'évaluation de l'optimisation des collectes, permettant d'en réajuster certaines.

La collecte des papiers de bureau des administrations publiques (100 Tonnes en 2014) se poursuit. Pour les déchets textiles, le partenariat avec l'entreprise d'insertion Le Relais s'est poursuivi.

En matière de prévention des déchets, les démarches suivantes ont été menées :

- Promotion du compostage individuel. La gratuité pour la mise en place de composteurs chez les particuliers a été instaurée. Un site de démonstration a été mis en place, permettant de sensibiliser 147 personnes en 2014.
- Le compostage en pied d'immeuble s'est également poursuivi, avec 12 résidences participantes, soit 134 foyers. En 2014, une nouvelle résidence s'est équipée, la résidence du Parc Ferney qui comprend 6 foyers.

État d'avancement

Action en continu, à développer



Chiffres clés

- 26 650 T d'ordures ménagères, au 01/10/2014, soit -0,6% par rapport à 2013
- 5 671 T de collecte sélective, soit -0,50% par rapport à 2013
- 6 726 T de biodéchets en porte à porte pour les particuliers, soit +1,58% par rapport à 2013

Enfin, depuis 2010, 226 foyers sont équipés d'un lombricomposteurs, ce qui représente 482 personnes. En 2014, 37 nouveaux foyers (71 personnes) se sont équipés.

De plus, la CDAPP a continué son travail de mise en place d'actions de communication, lors de la participation des ambassadeurs du tri à des manifestations diverses.

PAQUET CLIMAT

Objectifs poursuivis

Améliorer les connaissances en terme d'émissions de gaz à effets de serre, de consommation et de besoins énergétiques

Sensibiliser à la maîtrise de l'énergie

Accroitre l'efficacité énergétique des bâtiments existants

Structurer les filières d'énergie nouvelles et renouvelables

Actions 2014

La CDAPP a poursuivi son action d'animation territoriale en formalisant notamment des conventions de partenariat avec les acteurs énergétiques incontournables tels que EDF, ERDF ou encore GRDF. Ces actions contribuent à rassembler les maillons influant sur le développement et l'aménagement local. Il s'agit là d'une première étape vers une **gouvernance énergétique locale**.

Dans le domaine des énergies renouvelables, la CDAPP poursuit l'accompagnement de projets tels que le **démonstrateur géothermique** Fonroche qui a pris du retard dans l'attente de la sécurisation de son financement ou encore les initiatives de méthanisation. Concernant la **filière bois-énergie**, son organisation se poursuit avec notamment la création d'une association interpro bois 64 ou la consolidation du plan de développement de massif en lien avec le CRPF.

État d'avancement

Action en continu, à développer



Chiffres clés

Bilan GES: 11 661 t Co2 eq

Fonds de concours attribué : 235 000€ Production d'ENR : environ 9500 MWh

En matière de maîtrise de l'énergie, la CDAPP poursuit la démarche d'amélioration de l'efficacité énergétique de ses bâtiments. Elle anime un fonds de concours pour encourager les communes à agir dans ce sens. En 2014, 115 000€ ont été réservés pour deux projets d'éco-construction sur Billère. De même, un peu plus de 120 000€ ont été distribués à 10 communes pour leurs travaux d'améliorations énergétiques.

Enfin, une action de sensibilisation des agents de l'Hôtel de France a été mise en œuvre sur le thème des éco-gestes au travail (saison de chauffe 2013/2014).

LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE

Objectifs poursuivis

Sensibiliser à la maîtrise de l'énergie Améliorer la performance énergétique de l'habitat, notamment dans les quartiers populaires

Actions 2014

A travers un Programme d'Intérêt Général, la CDAPP propose un accompagnement technique sous la forme de diagnostics intégrant un volet énergétique, puis une participation financière pour les propriétaires souhaitant réaliser des travaux d'économies d'énergie.

En 2014, la mise en œuvre du programme a permis d'apporter des aides à la pierre en faveur de :

- L'amélioration ou la réhabilitation de 135 logements privés (travaux réalisés ou en cours) pour une enveloppe globale mobilisée par la CDAPP de 240 000 € et par l'ANAH de 1,35 M€
- 26 logements concernent le volet lutte contre l'habitat indigne
- l'accord de 120 primes dans le cadre du dispositif d'aide à l'accession sociale dans l'ancien. L'enveloppe globale mobilisée par la CDAPP a été de 756 000 €.
- •Recrutement d'une ambassadrice de l'efficacité énergétique pour repérer et aider les ménages en situation de précarité énergétique: plus de 40 visites à domicile réalisées suite à des signalements des partenaires. Animations auprès de publics fragiles.

État d'avancement

Action en continu, à développer



Chiffres clés

Nombre de logements concernés par Plaisir d'habiter en 2013 : 135

Montant d'aides attribuées par la CDAPP : 240 000€



URBANISME DURABLE

Objectifs poursuivis

Construire un projet urbain à l'échelle intercommunale Accompagner les communes vers un urbanisme durable

Actions 2014

En 2014, la Communauté d'agglomération a donné un avis favorable en tant que personne publique associée sur le projet de SCOT arrêté.

Ce document stratégique de planification concilie l'essentiel des enjeux de développement :

- « Mettre en œuvre l'inversion du regard » pour donner une place de choix aux paysages, espaces agricoles et naturels ou encore aux ressources (eau, air, terre).
- « Mettre en œuvre l'évolution du modèle de développement urbain » pour infléchir la manière de concevoir le développement et l'aménagement des hameaux, villages, villes, agglomération et tendre vers un urbanisme durable.
- « Mettre en œuvre l'armature urbaine et rurale » pour mieux organiser le développement du territoire et asseoir le rôle des communes qui l'émaillent au bénéfice de tous.

De plus, la CDAPP accompagne ses communes membres dans l'élaboration et le suivi de leurs documents d'urbanisme.

État d'avancement

Action en continu, à poursuivre



Chiffres clés

Nb de communes couvertes par un PLU: 13

Nb de PLU accompagnés par la CDAPP : 3 en 2014

Cette mission permet la bonne prise en compte des enjeux intercommunaux conformément aux documents de planification communautaire (Plan Local de l'Habitat, Plan de Déplacements Urbains), ainsi qu'à l'exercice de ses compétences : protection et mise en valeur de l'environnement ; assainissement ; collecte des déchets.

Ainsi, en 2014, la CDAPP a accompagné la mise en compatibilité du PLU de Pau avec le Projet de Bus à Haut Niveau de Service. Elle a porté pour le compte de la commune d'Idron, la procédure de Déclaration de projet pour la réalisation d'un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes ainsi qu'une modification du PLU de Sendets pour la réalisation de logements sociaux en centre bourg. Le dossier PLU de Lée est actuellement en cours de validation.

ETUDES URBAINES

Objectifs poursuivis

Nourrir l'élaboration d'un projet intercommunal spatialisé

Actions 2014

En cohérence avec le SCOT, la CDAPP a poursuivi des réflexions en matière de **renouvellement et de développement urbains durables** : quartier de la Porte des Gaves, quartier du Stade du Hameau, secteur des Grands Équipements/entrée Nord de la Ville de Pau, quartier Université-Technopole, centre-bourg de Lée, Domaine de Sers dans la perspective d'un projet de zone d'activité dédiée à la filière équine et l'entrée Ouest de la Ville de Billère .

État d'avancement

Action en cours



Chiffres clés

Non concerné



GESTION CONCERTEE ET ECONOME DU FONCIER

Objectifs poursuivis

Limiter l'étalement urbain Informer / sensibiliser sur l'intérêt de la densification

Actions 2014

La CDAPP dispose de plusieurs outils pour mettre en œuvre une politique foncière permettant de limiter l'étalement urbain :

- L'Établissement Public Foncier Local.
- Le référentiel foncier. La construction de ce référentiel avec le concours des communes de l'Agglomération permet notamment de planifier l'urbanisation des sites les plus structurants
- Le Fonds d'Intervention Foncière.

En 2013, la CDAPP a engagé une étude exploratoire visant à examiner l'opportunité et les conditions d'élaboration d'un projet foncier. Elle permettra d'évaluer la pertinence d'une approche intégrée dans le domaine foncier, ses compatibilités et complémentarités avec les dimensions thématiques, les moyens pour la collectivité d'influencer la formation de la valeur foncière et de s'en saisir opportunément, de mesurer et d'anticiper les conséquences des dynamiques de projet sur le foncier.

État d'avancement

Action en continu, à développer



Chiffres clés

25 ha consommés pour l'habitat pour un objectif de 34 ha par an



MOBILITE DURABLE

Objectifs poursuivis

Rationaliser les déplacements sur le territoire de l'Agglomération

Aménager la ville pour faciliter l'utilisation de transports alternatifs à la voiture

Sensibiliser les habitants aux déplacements doux

Actions 2014

Approuvé en décembre 2009, le Schéma Régional des Infrastructures de Transports et de l'Intermodalité (SRIT) de l'Aquitaine consiste à accompagner l'adaptation et le renforcement de l'offre TER Aquitaine sur un axe ferroviaire donné, par des politiques vertueuses en matière d'intermodalité et d'urbanisme.

Sous l'égide de la Région Aquitaine, les autres Autorités Organisatrices de Transports (AOT) et les collectivités s'engagent à leur tour à mener un certain nombre d'actions qui visent à favoriser l'usage du train.

Les principaux engagements de la Région dans cette démarche sont les suivants :

- Renforcement de la desserte de l'axe Puyoo-Pau-Montaut Bétharam. A l'horizon 2020, il est ainsi visé 29 circulations TER omnibus par jours (contre 23 aujourd'hui)
- Création d'une nouvelle halte ferroviaire en Porte Ouest (Lescar/Billère)
- Création d'une desserte à l'heure, en période de pointe sur l'axe Pau- Oloron -Bedous
- De nouveaux matériels roulant de type Régiolis et Régio2N seront également déployés.

État d'avancement

Action en continu, à développer



Chiffres clés

Progression de l'offre kilométrique en transports en commun : 66% par rapport à 2009

Progression de la vitesse commerciale : 5% par

rapport à 2009

Fréquentation du réseau : 12 348 000 en 2013

A l'échelle de l'Agglomération, le **Plan de Déplacements Urbains** et le projet de Bus à Haut Niveau de Services sont à l'étude.

En partenariat avec Unis-Cité, le SMTU accueille 8 volontaires en service civique sur le projet « Médiateur de la mobilité ». Il s'agit pour les jeunes de concevoir des outils pédagogiques sur le thème de l'éco-mobilité et de les mettre en œuvre auprès des jeunes (écoles, espace jeunes de Morlaas, ALSH de Billère), dans l'espace public (Clémenceau, Bosquet...) et auprès des entreprises (Hôpital).

MOBILITE DURABLE

Objectifs poursuivis

Rationaliser les déplacements sur le territoire de l'Agglomération

Aménager la ville pour faciliter l'utilisation de transports alternatifs à la voiture

Sensibiliser les habitants aux déplacements doux

Actions 2014

En raison des élections municipales début 2014, la commission élus / techniciens de l'ensemble des communes de l'Agglomération, ne s'est pas réunie.

2014 n'a pas vu de nouveaux projets faisant appel au **fonds de concours « aménagements cyclables** ». Les travaux réalisés concernent des demandes effectuées en 2013 pour un montant de 200000€ (bandes et pistes cyclables, voie verte, zones 30)

Dans le cadre de la **voie verte Jurançon / Gan**, une passerelle sur le Neez a été aménagée dans le but d'assurer la continuité d'un itinéraire piétons et cyclable.

Enfin, les travaux pour aménager la route départementale à l'entrée de Gan sont à l'étude. Un comité de pilotage a lieu fin octobre.

État d'avancement

Action en continu, à développer



Chiffres clés

Communes mobilisant le fonds de concours pour les aménagements cyclables : 0



ACTION CULTURELLE

Objectifs poursuivis

Favoriser la rencontre de la population avec le fait artistique et culturel

Assurer une offre culturelle diversifiée et couvrant le territoire de l'Agglomération

Actions 2014

Initiée en 2011, la politique de **soutien au livre et à l'écrit** évolue en 2014 avec la création, en complément du soutien aux différentes manifestations récurrentes, de rencontres littéraires d'envergure nationale intitulées « Les Idées Mènent le Monde » du 21 au 23 novembre au Palais Beaumont sur le thème du bonheur.

Dans le cadre de sa politique en faveur de la langue et des cultures occitane/gasconne/béarnaise et à la langue basque, a été poursuivie l'opération des recherches toponymiques sur les communes de l'Agglomération, outre le soutien aux acteurs structurants du secteur.

La CDAPP anime un **réseau de médiathèques** sur son territoire composé de 10 établissements. L'année 2014 a été marquée par la réouverture le 10 juin, de la médiathèque Trait d'Union dans le quartier du Hameau. Elle propose sur 1200 m² des collections renouvelées et une offre numérique éclectique, accessible aux habitants du nord de l'agglomération et complémentaire à l'offre existante.

État d'avancement

Action en continu, à développer



Chiffres clés

Nb de manifestations soutenues sur le thème du livre : 4

A l'issue du chantier de réhabilitation des anciens abattoirs, les nouveaux espaces du **Bel Ordinaire** ont ouvert leurs portes au public le 14 février dernier. Ce nouveau lieu est unique en Aquitaine avec des espaces d'exposition, un espace créatif pour les pratiques amateurs, des ateliers pour les artistes professionnels ainsi qu'un hébergement pour ceux en résidence.

Pour les dix ans de son installation aux réparatrices, le **Conservatoire de Musique et de Danse** a organisé une série de concerts dont un grand rendez-vous au Zénith ayant réuni le 29 juin 2014, 2000 spectateurs autour des 400 participants sur scène. Des actions sont régulièrement menées en faveur de divers publics (petite enfance, personnes âgées, publics en situation de handicap).

EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

Objectifs poursuivis

Garantir la qualité de l'habitat et l'accessibilité des logements pour tous les publics

Actions 2014

En 2014, la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat s'est traduite par la construction d'un nouveau protocole de **lutte contre l'habitat dégradé**. En termes d'aides à la pierre, la CDAPP a apporté son concours pour la réhabilitation de 11 logements dans le cadre de ce dispositif.

Hypothèse de programmation pour le **logement social public** (au 05/11/14) : La CDAPP financerait 219 logements locatifs sociaux dont 77 logements en Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI), et 4 logements en accession sociale avec le principe de locationaccession.

La CDAPP a financé la dernière opération de logement social sur le quartier du Hameau, « Les Allées de l'Aucéra » représentant 84 logements locatifs sociaux et 48 logements en accession sociale.

De plus, la CDAPP a participé à l'amélioration de 7 logements privés conventionnés dont 5 très sociaux.

État d'avancement

Action en continu, à développer



Chiffres clés

Nb de logements réhabilités dans le cadre de la

lutte contre l'habitat dégradé : 11 Parc de logements de l'AIS : 140 Nb de baux signés via l'AIS : 44

Le partenariat avec l'Agence Immobilière Sociale (AIS) s'est poursuivi à hauteur de 50000 €. Il a permis de porter son parc de logements à 140. Ainsi, l'AIS joue pleinement ses fonctions de traitement de demandes de logements (278 dossiers traités, 44 nouveaux baux signés). Elle accompagne les ménages en difficultés vers un logement autonome. Sur les trois premiers trimestres 2014, 190 visites à domicile et 130 entretiens individuels ont été menés. Enfin, l'AIS apporte un appui technique aux propriétaires et aux locataires (60 dossiers traités).

ACCES POUR TOUS A L'HABITAT

Objectifs poursuivis

Garantir un accompagnement social et citoyen sur les questions de l'habitat pour les publics spécifiques

Actions 2014

En 2014, la CDAPP a soutenu l'association Habitat Jeunes dans sa mission d'accueil et d'hébergement des jeunes pour un montant de 133 000€. De plus, elle a financé 214 logements en Prêt Locatif Social en Cité Universitaire à Pau (Résidence Gaston PHOEBUS).

De plus, la CDAPP participe à la mise en place d'une bourse du logement adapté aux personnes âgées et handicapées. Cette bourse vise à recenser l'offre dans le parc public et privé et à mettre à disposition ces informations pour faciliter la recherche d'un logement. Cette démarche est conduite par le Syndicat Mixte du Grand Pau et le PACT Béarn.

Pour finir, la CDAPP a soutenu l'association Gadjé voyageurs pour l'intégration par le logement et l'aide à la sédentarisation des gens du voyage (21000€ en 2013). Elle a participé à la convention multi-partenariale pour un projet d'insertion de familles Roms en très grande précarité (5000€ en 2013).

État d'avancement

Action en continu, à développer



Chiffres clés

Budget mobilisé en faveur des associations œuvrant en faveur de l'habitat de publics spécifiques : 159 000€



PREVENTION DE LA DELINQUANCE

Objectifs poursuivis

Renforcer l'éducation à la citoyenneté et l'accès aux droits

Actions 2014

L'intervention du CUCS porte sur deux axes en complémentarité des actions soutenues par le fonds interministériel de Prévention de la délinquance:

- la promotion de l'exercice de la citoyenneté
- l'accès aux droits

En 2014, 9 actions ont été retenues dans la programmation du CUCS, concernant plus particulièrement le public jeune.

Sur le volet citoyenneté, le CUCS apporte son soutien à la participation de jeunes volontaires sur des projets d'utilité sociale dans les quartiers. Il coordonne le dispositif des ateliers jeunes à l'échelle de l'agglomération de Pau avec plus de 500 jeunes concernés en 2014.

État d'avancement

Action en continu, à développer



Chiffres clés

Nb d'actions retenues dans la programmation du CUCS en matière d'accès aux droits et de citoyenneté : 9

Nombre de personnes bénéficiaires d'ateliers jeunes : 507



SANTE

Objectifs poursuivis

Améliorer l'accès à la santé des populations Favoriser le partenariat autour de la santé

Actions 2014

Les actions menées en 2014 par l'atelier Santé-Ville ont concerné :

- Le mal-être des adolescents à travers l'organisation d'un colloque et de formations pour les professionnels de terrain en lien avec les adolescents.
- L'équilibre alimentaire, le bien-être, l'activité physique - notamment - des enfants et des familles du quartier du Hameau à travers diverses actions proposées et grâce à l'implication des acteurs du territoire (centre social, école...). Ces actions ont touché en 2014 plusieurs centaines de personnes.
- l'amélioration de l'inter-connaissance des professionnels par l'organisation de rencontres dans diverses structures des secteurs sanitaire et social. Ces temps visent à favoriser les collaborations entre les acteurs au profit de la santé des publics.

Dans le cadre du CUCS, 11 actions ont été retenues en 2014 notamment sur les thèmes de l'estime de soi, de l'équilibre alimentaire, de l'activité physique.

État d'avancement

Action en continu, à développer



Chiffres clés

Nb d'actions retenues dans le CUCS sur le thème de la santé : 11



BIODIVERSITE

Objectifs poursuivis

Faire connaître et protéger la biodiversité Reconquérir les milieux à fort potentiel écologique Encourager la gestion écologique des espaces verts Lutter contre les espèces invasives

Actions 2014

En 2014, la CAPP s'est engagée dans l'inventaire de la trame verte et bleue de son territoire, en partenariat avec le Conservatoire Régional des Espaces Naturels d'Aquitaine et la Ligue de Protection des Oiseaux.

Au sein du réseau d'espaces naturels protégés qu'elle anime, l'année a été marquée par la réintroduction du pâturage sur les pelouses sèches des coteaux de Gan et l'implication dans le plan de gestion de trois nouveaux propriétaires.

État d'avancement

Action en continu, à développer



Chiffres clés

Superficie concernée par un plan de gestion : 600 ha



BIODIVERSITE

Action emblématique Le Parc Naturel Urbain

Le Parc Naturel Urbain représente un projet d'ensemble, cohérent et partagé, pour le **Gave de Pau et ses berges**. Ses objectifs sont à la fois de restaurer les fonctions écologiques et de permettre le développement des fonctions urbaines et sociales de ce milieu.

Actions 2014

En 2014, la reconquête des berges progresse avec l'inauguration des jardins Marsan et la mise en place de la gestion différenciée sur la commune de Jurançon.

2014 marquera également le classement du site en Espace Naturel Sensible du Département.

Côté sensibilisation, les établissements scolaires de l'Agglo ont pu découvrir les richesses du gave dans le cadre d'un cycle d'ateliers menés en partenariat avec le musée des beaux-arts et la mission Ville d'art et d'histoire.

Les entreprises pour l'aménagement de l'ensemble du Parc sont choisies, démarrage des travaux en janvier 2015!

État d'avancement

Action en cours de réalisation



Chiffres clés

Non concerné



PRESERVATION ET GESTION DE L'EAU

Objectifs poursuivis

Améliorer la qualité de l'eau Améliorer la qualité environnementale de nos équipements de traitement

Actions 2014

Plan d'action territorial de la nappe alluviale du Gave En partenariat avec cinq autres collectivités de production d'eau potable, la ville de Pau participe à la deuxième période (2014-2018) du Plan d'Action Territorial dans l'objectif de contribuer à la reconquête de la qualité du Gave de Pau. L'année 2014 a vu la restitution de l'étude Footways visant à évaluer les risques de transfert des produits phytosanitaires associés aux pratiques agricoles actuelles.

Station de traitement des eaux usées de Lescar

Suite à la déclaration de non-conformité en 2013, les solutions de mise en conformité de l'installation ont été étudiées en 2014. En concertation avec les services de l'État, il a été convenu de ne réaliser en 2015 que des aménagements simples sur l'installation. La question de la capacité de l'installation devra être traitée avant fin 2016 pour être intégrée au dossier de demande de renouvellement de l'arrêté préfectoral d'autorisation du système d'assainissement.

État d'avancement

Action en continu, à développer



Chiffres clés

Km de réseaux réhabilités : 6,850 km

Km de réseaux inspectés : 20

Poursuite des actions sur les réseaux

En 2014, les actions de réhabilitation des réseaux se sont poursuivies, principalement autour d'opérations d'aménagement de l'espace public (BHNS à Pau, Avenue Marguerite de Navarre à Lescar). Des travaux purement patrimoniaux ont également été réalisés, afin de limiter les apports d'eaux claires parasites dans les systèmes d'assainissement. Enfin, la suppression d'un rejet d'effluents bruts dans le milieu naturel a été opéré en 2014, Rue de l'Artisanat à Jurançon.

Autosurveillance

La supervision des dispositifs obligatoires d'autosurveillance des systèmes d'assainissement est opérationnelle depuis début 2014. Elle permettra à terme de mieux cibler les actions sur les réseaux par la consolidation des données de déversement dans le milieu naturel.

AGRICULTURE ET JARDINS PARTAGES

Objectifs poursuivis

Soutenir l'installation d'agriculteurs Développer l'offre de jardins de production Faire découvrir le monde agricole

Actions 2014

La Communauté d'agglomération est partenaire de la couveuse agricole GRAINES, qui accompagne des personnes souvent non issues du milieu agricole dans leur projet d'installation.

La CDAPP adhère au réseau **Terres en ville**. Celui-ci réunit des collectivités qui mènent des politiques agricoles volontaristes en zones périurbaines.

En 2014, la CDAPP a poursuivi son soutien à la mise en place de **Marchés de Producteurs de Pays** en partenariat avec la Chambre d'agriculture. Trois marchés se sont ainsi déroulés dans les communes de Jurançon, Gelos et Idron.

2014 a vu l'inauguration d'un nouveau jardin partagé. Réalisé dans le cadre du Parc Naturel Urbain, le jardin Marsan est animé par la MJC Rive gauche et les associations du quartier du XIV Juillet de Pau, les communes de Gelos et Jurançon.

État d'avancement

Action en continu, à développer



Chiffres clés

Surface agricole utile : 6008 ha* Nombre d'exploitants agricoles : 325* Superficie de jardins partagés : 15 ha

* Source : Recensement agricole 2010



PAYSAGE

Objectifs poursuivis

Protéger et valoriser les paysages emblématiques et ordinaires

Actions 2014

L'Agglomération a été lauréate d'un appel à projet du Ministère de l'environnement concernant une démarche de **Plan de Paysage**. Une première étape a été réalisée en 2014, concernant la cartographie des enjeux paysagers mise en confrontation avec les espaces ne disposant pas de veille en terme de qualité paysagère.

Par ailleurs, il a été créé au sein de la Direction de l'Espace Urbain un poste de Conseil en Paysage Urbain chargé de s'assurer de la qualité paysagère des espaces publics et plus largement des projets urbains.

En partenariat avec l'AUDAP, l'Agglomération a animé une démarche visant à définir la notion d'écrin vert de l'agglomération, sa protection vis-à-vis de l'urbanisation et son développement en termes écologique, économique-agricole et de loisir.

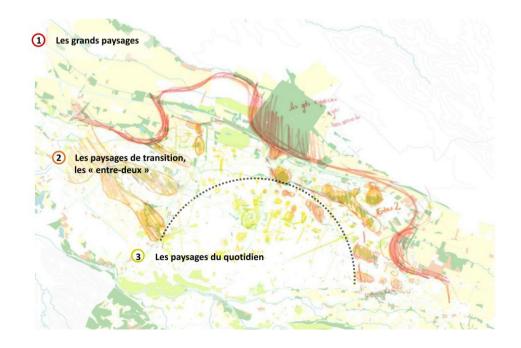
Le paysage a été également valorisé par des **démarches de sensibilisation au patrimoine paysager** et au rapport entretenu entre l'urbain et le grand paysage : expositions, conférences, balades urbaines...

État d'avancement

Action en cours



Chiffres clés Non concerné



Partie 2

Bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Objectifs poursuivis

Assurer une bonne gestion des emplois et des compétences

Garantir la diversité dans l'emploi

Actions 2014

En 2014, la Communauté d'agglomération et la Ville de Pau ont fortement impulsé une démarche de **gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences** et la dématérialisation de la gestion de 2800 entretiens annuels et 2800 fiches de postes. Dès septembre 2014, les agents évaluateurs ont pu gérer leurs entretiens de façon dématérialisée via un applicatif métier.

La diversité est présente sous toutes ses formes au sein de la collectivité. Le taux de personnes handicapées est supérieur au minimum légal.

Des dialogues réguliers sont instaurés avec les instances représentatives du personnel.

Afin d'améliorer la transmission des informations avec le personnel, une rubrique RH dans l'intranet a été créée. Elle est mise à jour quotidiennement.

Enfin, les démarches visant à faciliter la mobilité des agents en interne se poursuit.

État d'avancement

Action en cours



Chiffres clés

Taux de personnel handicapé : 11%

Taux de féminisation : 42.7%

Nombre d'agents ayant bénéficié de la mobilité

interne: 41



SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

Objectifs poursuivis

Assurer la sécurité et la santé des agents au travail

Actions 2014

En 2014, la ville de Pau a poursuivi la montée en compétences de son réseau des **Assistants de Prévention (AdP)** dans tous les services de la collectivité et avec l'évolution de son organigramme. Ces agents ont pour principales missions d'assister et de conseiller leur service (encadrement et agents) en matière d'amélioration des conditions de travail, de réaliser l'évaluation des risques et de mettre à disposition le registre santé et sécurité au travail de leur service. Ces AdP sont réunis deux demi-journées par an afin de faire passer des informations en lien avec leur rôle et de créer un réseau.

Ensuite, plusieurs services ont investi de nouveaux locaux ou vont le faire. La Ville de Pau, à travers son service Santé et Sécurité au Travail, les a accompagné afin d'améliorer l'ergonomie des postes de travail et les conditions de travail.

État d'avancement

Action en continu, à développer



Chiffres clés

Nombre d'assistants et de conseillers de prévention : 68

Enfin, une démarche a été entamée avec les Directeurs de service sur les sujets suivants :

- rédaction des fiches de prévention des expositions (à associer aux fiches de poste)
- organisation du travail lorsque les conditions climatiques (chaleur, froid, pluies intenses, vent, etc.) rendent difficile, voire dangereux pour les agents l'exercice des activités du service
- Document Unique d'Évaluation des Risques (sensibilisation de l'encadrement dans la mise à jour des éléments existants ou la rédaction initiale)
- sensibilisation sur certaines obligations au travail (port des EPI et des vêtements de travail, tabagisme et e-cigarette, alcool, code de la route, etc.)

INSERTION PROFESSIONNELLE

Objectifs poursuivis

Agir comme levier en faveur de l'insertion professionnelle

Faire de la collectivité et de ses activités un support d'étude et de formation

Actions 2014

A travers leur politique de Ressources Humaines, les collectivités contribuent à l'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi. Pour ce faire, elles travaillent en partenariat avec la Mission locale, Cap emploi, Pôle emploi et des organismes d'insertion.

En 2014, 2 contrats d'accompagnement dans l'emploi **(CAE)** ont été réalisés par la CDAPP. De plus, les collectivités ont ouvert chacune 20 postes en emploi d'avenir (12 réalisés pour la CDAPP; 18 pour la Ville de Pau). Enfin, 1 CAE Immersion a été conclu pour la Ville de Pau.

Les collectivités accompagnent également des publics dans leurs parcours de formation. Ainsi, 18 postes d'apprentissage sont ouverts au sein des collectivités et permettent à des jeunes d'obtenir une qualification. Les 18 postes sont pourvus en 2014 (3 pour la CDAPP et 15 pour la Ville de Pau).

État d'avancement

Action en continu, à développer



Chiffres clés

Nombre de contrats aidés : 33

Nombre de postes d'apprentissage : 18 postes

pourvus

Nombre de stagiaires : 400, dont 10 gratifiés

Nombre de conventions CIFRE: 0

Par ailleurs, en 2014, les collectivités ont accueilli environ 400 **stagiaires**. Parmi eux, dix ont été gratifiés. Les autres stages concernent des périodes de courte durée (moins de 3 mois), des jeunes scolarisés en collège et lycée, des demandeurs d'emploi ou des personnes en réorientation professionnelle.

Pour finir, en 2014, les contrats **CIFRE** (Convention Industrielle de Formation par la REcherche) n'ont pas été renouvelés.

PLAN DE DEPLACEMENTS ADMINISTRATIFS

Objectifs poursuivis

Sensibiliser les agents au développement durable Favoriser les comportements éco-responsables dans le quotidien, au travail ou à la maison

Actions 2014

En ce qui concerne les déplacements, la Communauté d'agglomération et la Ville de Pau ont engagé une démarche d'élaboration d'un **Plan de Déplacements Administratifs (PDA).** Le parti pris a été d'offrir rapidement aux agents des alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle en mettant à disposition des cartes de bus et des vélos pour les déplacements professionnels.

Ainsi, en 2014, étaient mis à disposition des agents 5 cartes de bus, 8 vélos à assistance électrique et 10 vélos classiques. Au total, sur l'année, 642 trajets ont été réalisés avec ces modes de transports.

De plus, pour les déplacements domicile-travail, l'employeur participe aux frais de transports des agents à hauteur de 50% dans la limite du plafond légal. En 2014, de janvier à octobre, 126 agents ont bénéficié de ce dispositif (60 agents de la Ville de Pau et 66 agents de la CDAPP).

État d'avancement

Action en continu, à développer



Chiffres clés

Utilisation des cartes de bus et des vélos pour les déplacements professionnels : 642 trajets
Nb d'agents bénéficiant de la participation aux frais de transports en commun pour les déplacements domicile – travail : 126

En 2014, des animations ont été proposées aux agents dans le cadre de la semaine de la mobilité. Elles consistaient en un atelier de réparation de vélo, une animation proposée par l'association Pau à vélo et un parcours-sécurité proposé par la Police Municipale. La CDAPP et la Ville de Pau ont également participé au challenge de la mobilité proposé par l'ADEME, la CCI Pau Béarn et le Syndicat Mixte des Transports Urbains.

COMMANDE PUBLIQUE ECO-RESPONSABLE

Objectifs poursuivis

Informer / former aux achats éco et socio responsables Développer les achats éco et socio responsables Rationaliser et qualifier les besoins

Actions 2014

En 2014, les **clauses éco-responsables** ont continué de s'appliquer aux marchés liés aux travaux (construction, réhabilitation et travaux hors bâtiments) mais aussi aux fournitures et aux services :

- clauses environnementales
- clauses sociales

Les efforts en matière d'impact environnemental ont été maintenus dans la **gestion des achats transversaux** en 2014 :

- fournitures de bureau (environ 35% de références respectueuses de l'environnement sur un CA global de 175 889 €, dématérialisation des commandes)
- refondation des pratiques d'entretien en mode opérationnel (produits, process commandes, méthodes alternatives)
- vente de matériel réformé via la plateforme de vente aux enchères (35 042 €)

État d'avancement

Actions en continu, à développer



Chiffres clés

Nb d'h en insertion (données 2013) : 29597 soit 139 bénéficiaires

Part des marchés comportant une clause et/ou un critère d'éco-responsabilité : 60% des marchés comportent une clause environnementale et 40% une clause doublée d'un critère de performance

De plus, la CDAPP et la ville de Pau participent toujours à la pérennisation du **réseau des acheteurs aquitains** par sa transformation en association (3 AR). Pour 2015, des actions sont identifiées : mise en place d'accompagnement dans le cadre d'appels à projets, formations thématiques et opérationnelles, acquisition d'un outil en ligne « acheteur durable », etc...

En perspective, l'année 2015 doit voir le développement de la dématérialisation des procédures (dématérialisation du contrôle de légalité notamment).

GESTION DU PATRIMOINE DE LA COLLECTIVITE

Objectifs poursuivis

Diminuer la production de gaz à effets de serre Réaliser des économies de fluides

Actions 2014

Le patrimoine bâti de la Ville et de la CDAPP représente 272 bâtiments pour une surface de 350 000 m2.

L'économe de flux met en place depuis 2010 la comptabilité énergétique et suit la réalisation des diagnostics énergétiques sur les bâtiments communaux et communautaires. Il a proposé aux 14 communes de lancer un marché d'approvisionnement en gaz (seule la Ville de Pau l'a fait).

Le système de télérelève qui permet de visualiser en temps réel les compteurs d'énergies et d'eau a été généralisé sur les bâtiments de l'Agglomération.

État d'avancement

Action en continu, à développer



Chiffres clés

Consommation du patrimoine bâti : Consommation du patrimoine bâti en € : Bilan Carbone : 1103 TCO2



Partie 3

Bilan relatif aux modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques locales

ORGANISATION DU PILOTAGE

Objectifs poursuivis

Favoriser une organisation en interne permettant la meilleure prise en compte du développement durable possible

Actions 2014

Suite au renouvellement des exécutifs, la Communauté d'agglomération et la Ville de Pau font actuellement l'objet d'une réorganisation de leurs services.

Le nouvel organigramme propose l'intégration d'un service Développement durable, au sein de la Direction de la Collecte des déchets et du Recyclage. Cette Direction se situe au sein du Pôle Qualité urbaine.

A travers la conduite de son Agenda 21, le service Développement durable a toute latitude pour travailler en transversalité avec les autres services de la collectivité. Il conserve son rôle d'accompagnement pour une meilleure prise en compte du développement durable dans les politiques de la collectivité.

Lancée en 2009, la démarche **Agenda 21 local** a permis de structurer la politique de développement durable de la collectivité. La construction du deuxième acte est programmée pour 2015.

État d'avancement

Action en continu, à développer



Chiffres clés

Budget de la Mission développement durable :

- Fonctionnement : 202 100 € - Investissement : 178 500 €





PARTICIPATION DES ACTEURS ET DE LA SOCIETE CIVILE

Objectifs poursuivis

Permettre la participation de toutes les parties prenantes à la définition et à la mise en œuvre des politiques locales

Actions 2014

Remobilisé en 2009, le Conseil de développement, instance commune au Pays du Grand Pau et à la Communauté d'agglomération, a pour rôle de contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre de projets publics et privés porteurs de développement et d'amélioration de la vie sur le territoire.

En 2014, le CDD s'est investi sur les projets suivants :

- Pour la CDAPP : Schéma de Développement Commercial
- Pour le Pays du Grand Pau : Élaboration de la candidature LEADER 2014-2020, Enquête Publique SCOT

Parallèlement à ces différents travaux, le Conseil de développement a adhéré à la Coordination nationale des CDD. A ce titre, une délégation du Grand Pau participera aux prochaines rencontres nationales des Conseils de Développement qui se tiendront à Paris les 24 et 25 novembre prochains.

État d'avancement

Action en continu, à développer



Chiffres clés Non concerné



TRANSVERSALITE DES APPROCHES

Objectifs poursuivis

Développer le travail « en mode projet » Assurer une cohérence des politiques locales

Actions 2014

L'Agenda 21 a permis de structurer la politique de développement durable de la collectivité. Réalisé en concertation, il formalise un projet de territoire pour l'Agglomération.

En cohérence, l'élaboration du Schéma d'agglomération a pour objectif de produire collectivement un projet de territoire spatialisé.

D'autres démarches de planification sont menées en cohérence avec l'agenda 21 local : le Programme local de l'Habitat, le Plan de Déplacements Urbains, le Schéma de Cohérence Territorial.

État d'avancement

Action en continu, à développer



Chiffres clés
Non concerné



EVALUATION PARTAGEE et AMELIORATION CONTINUE

Objectifs poursuivis

Faire émerger une culture de l'évaluation au sein des services

Évaluer la mise en œuvre des politiques publiques locales

Actions 2014

Conformément à la loi du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement, les collectivités présentent un **rapport annuel** sur la qualité de l'eau, de l'assainissement et de l'élimination des déchets.

Concernant la **politique de développement durable**, un rapport sur la situation de la Ville et de l'Agglo en la matière est présenté chaque année devant l'assemblée délibérante, préalablement au débat sur le projet de budget (cf. Loi Grenelle 2).

En 2014, un bilan du programme d'actions de l'agenda 21 a été réalisé et partagé avec les élus et les agents de la collectivité. En complément, une réflexion a été menée avec l'Agence d'urbanisme pour conduire une **évaluation partagée** de cette démarche. Enfin, la CDAPP a participé au groupe de travail « Évaluation » organisé par le Ministère de l'environnement en vue de l'organisation du Colloque national des Agendas 21 du 4 décembre.

État d'avancement

Action en cours



Chiffres clés

Non concerné

